

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Manège Enchanté (2020) inc.	Numéro de permis 2020009	Date d'inspection Le 30 mars 2023	
Nom de l'établissement Garderie Manège Enchanté 2020 inc.		Numéro de téléphone (506) 548-9324	
Adresse 1190 rue Principale Beresford NB E8K 2J1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Janel Aubut		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire;	11(a)	29 mai 2023	
Commentaires : 1 éducatrice a un RCR expiré et prévoit faire sa formation le 27-28 mai 2023. La preuve de succès devra être envoyée à l'inspectrice.			
12(3) L'exploitant d'un établissement agréé veille à ce qu'une vérification du casier judiciaire ou une vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, selon le cas, et la vérification auprès du ministère du Développement social soient effectuées à l'égard de chaque membre du personnel et de chaque personne associée au moins tous les cinq ans.	12(3)	13 avr. 2023	
Commentaires : 3 membres du personnel ont une vérification du casier judiciaire, mais n'ont pas la vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables. Celle-ci devra être fait et ajoutée aux dossiers des employés.			

<p>Commentaires généraux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le ratio est respecté lors de l'inspection de renouvellement. - Discussion concernant les listes de présences. <p>Observations:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les enfants ont mangé leur collation, sont allés dehors, ont mangé leur dîner et ont fait la sieste. Ils ont fait des jeux libres. - Le groupe de 2 et 3 ans ont chanté des comptines avant le repas.
--

original signé par
Janel Aubut

Le 30 mars 2023

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Rachelle Aubé Roy

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 30 mars 2023

Date